

# La Lettre

**Marie-Pierre Monier**  
Sénatrice de la Drôme



TRIMESTRIEL \ N° 4 \ FÉVRIER 2022

Chères élues, chers élus,

Cette première partie de l'année 2022 s'annonce très particulière, puisque les élections présidentielles et législatives empêchent la tenue des travaux du Parlement en séance plénière de fin février à fin juin. Malgré tout, si l'examen de textes de lois ne se fera plus, le travail en commission, et surtout celui sur le terrain, continueront !

Cette lettre revient sur les derniers mois de 2021, qui ont été intenses, avec un travail toujours aussi passionnant, que ce soit à la chambre haute, ou en Drôme !

Le dernier trimestre s'est axé, comme chaque fin d'année, sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale et le projet de loi de finances de la France, auxquels se sont rajoutés quelques fils conducteurs de mon mandat : l'éducation, les violences faites aux femmes, l'agriculture, ainsi que nos échanges lors de visites dans vos communes.

Nous avons pu bénéficier d'une légère accalmie de la pandémie, qui nous a permis de participer aux congrès des maires, ruraux et AMD en Drôme, et de vous recevoir au Sénat, lors du congrès à Paris ! Que cela a fait du bien, enfin comme à l'accoutumé, de pouvoir se revoir, d'échanger mais aussi de partager des moments de convivialité. La rencontre avec l'autre, avec les autres, c'est ce qui nous rend vivant, humain, c'est le sel de la vie !

À l'heure où je termine cette lettre, la guerre vient d'éclater en Ukraine. Au-delà de la sidération et des craintes que nous partageons toutes et tous, mes pensées sont tournées vers le peuple ukrainien qui souffre, et vers les prochaines semaines qui seront décisives pour l'avenir de l'Europe et du monde. Devant cette guerre d'expansion territoriale venue d'un autre temps, menée par un dictateur, je garde chevillé en moi l'espoir que l'idéal de solidarité de l'Union européenne peut faire naître des réponses à la hauteur de l'enjeu.

Le moment est venu de vous laisser découvrir cette nouvelle lettre d'infos sur mon activité.

Je remercie mes fidèles collaborateurs qui m'accompagnent, avec une grande conscience professionnelle, dans l'exercice de mon mandat.

Nous sommes collectivement à votre écoute et votre service !

Au plaisir de vous rencontrer sur vos communes, ou à l'occasion d'une manifestation en Drôme !

Avec toute mon amitié,

Marie-Pierre Monier,  
Sénatrice de La Drôme

## MES RESPONSABILITÉS AU SÉNAT

- Membre du Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain
- Membre du bureau de la Commission Culture, Éducation et Communication
- Vice-Présidente de la Délégation aux Droits des Femmes
- Présidente de la Section « Cultures traditionnelles et spécialisées » (truffes, olives, PPAM, noix...) du Groupe d'études Agriculture et Alimentation
- Secrétaire du Groupe d'études Vigne et vin
- Membre du Groupe d'amitié France-Arménie
- Vice-Présidente du Groupe d'amitié France-Royaume-Uni
- Membre du Conseil d'évaluation de l'école
- Membre des Groupes d'études Ruralités, Élevage et Développement économique de la Montagne

## Question au Gouvernement : alerte sur le non-remplacement dans le premier degré



En décembre, j'ai interpellé le ministre de l'Éducation nationale sur les problématiques de non-remplacement dans le premier degré. C'est une réalité sur l'ensemble du territoire, y compris en Drôme : j'ai ainsi mentionné l'exemple de **l'école de Saint Gervais sur Roubion**, où les parents d'élèves étaient inquiets de l'accumulation de **11 jours sans remplacement**.

Cette situation difficile, qui s'explique par **l'insuffisance de création de postes pour répondre aux objectifs de dédoublement en REP et REP+ et d'augmentation des décharges horaires** mis en avant par ce gouvernement, n'est pas sans conséquence pour l'apprentissage de nos enfants.

La réponse du Ministre, évoquant tour à tour la formation continue des enseignant.e.s et la dimension conjoncturelle de la crise Covid comme facteurs explicatifs, témoigne que le problème n'a pas été pris à sa juste mesure. **La situation risque pourtant de s'aggraver à la rentrée prochaine, aucune création de poste n'étant prévue pour le premier degré !**

## ÉDUCATION, JEUNESSE : QUELLES POLITIQUES ?

Nous avons eu l'occasion de débattre en décembre au Sénat des politiques à mener pour l'éducation et la jeunesse.

J'ai souligné lors de mon intervention la vision libérale et inégalitaire de l'école à l'œuvre au cours de ce quinquennat (fragilisation de l'école publique, suppressions massives de postes dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement agricole, mise en œuvre de Parcoursup, qui s'inscrit dans une logique de sélection accrue et dépersonnalisée ...) et les relations très dégradées entre le ministre et les membres de la communauté éducative.

*Tous les indicateurs le prouvent : il est urgent de redonner corps à la promesse républicaine au sein de notre système scolaire. Cela nécessite une ambition renforcée en matière de mixité sociale, et des moyens à la hauteur des enjeux, aussi bien pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage à tous les âges que pour allouer aux professeur.e.s une rémunération à la hauteur de la tâche !*

## Fin de parcours pour la loi créant la fonction de directeur et directrice d'école

Si la version finale de ce texte, définitivement adoptée en novembre, comporte quelques avancées, à l'instar de la mise en place d'une formation obligatoire tous les cinq ans, **les réponses apportées, aussi bien sur les temps de décharge, que sur l'aide administrative et matérielle, premières préoccupations des directeurs et directrices, apparaissent en revanche comme insuffisantes.**

Je regrette par ailleurs **l'introduction de la notion d'autorité fonctionnelle**, qui fragilise le fonctionnement collégial de l'école primaire, sans répondre au mal-être éprouvé par les directrices et directeurs. Ils et elles souhaitent avant tout être soulagés de façon très concrète dans l'exercice de leurs missions, et non assumer un rôle d'autorité vis à vis de leurs pairs enseignant.es.

**Je me suis par conséquent prononcée contre l'adoption de cette proposition de loi, confirmant mon vote des 1<sup>ère</sup> et deuxième lectures.**



# 25 novembre 2021 : belle mobilisation pour la journée internationale contre les violences faites aux femmes !



Une marche réussie à Mollans sur Ouvèze

**AGISSONS CONCRÈTEMENT :**

**CRÉONS UN 3<sup>E</sup> POSTE D'ISG EN DRÔME !**

Depuis de longs mois, les gendarmes drômois attendent la création d'un troisième poste d'intervenante sociale en Gendarmerie. Un besoin qui fait consensus : le Président de la République, le Ministre de l'Intérieur et la Préfète partagent le constat que cette création de poste est nécessaire. Les ISG effectuent un travail indispensable pour faciliter et améliorer le travail des gendarmes, notamment dans les cas de violences faites aux femmes, et les deux actuellement en poste sont surchargées de travail.

**À présent, la balle est dans le camp de la Présidente du Département, seul financeur à ne pas avoir encore donné son accord.**

Après un an d'absence en raison de la situation sanitaire, la désormais traditionnelle marche contre les violences faites aux femmes, que nous organisons avec le collectif « Femmes, des citoyennes à part entière », a eu lieu cette année à **Mollans sur Ouvèze** : un grand merci au Maire et à son équipe municipale pour leur accueil !

Malgré une météo annonçant de la neige et de nombreux excusés pour cause de Covid, la marche a rassemblé plus d'une centaine de personnes, et en particulier beaucoup d'élu-e-s du Nyonsais et des Baronnies, du Grignonais, du Tricastin, du Vaucluse, et de la Vallée de la Drôme.

Une belle réussite, qui rappelle la mobilisation de notre territoire pour faire reculer les violences !

## De nombreuses signatures pour la Charte du Ruban Blanc

L'opération Ruban Blanc, organisée par Remaid France Victimes 26, propose chaque année de **signer la charte du Ruban Blanc**, pour marquer son engagement dans la lutte contre les violences. Les participant-e-s à la marche de Mollans ont pu la signer, mais cela a aussi permis à beaucoup de maires de sensibiliser activement dans leur commune, notamment grâce à une signature collective de la Charte en conseil municipal, ou en organisant des actions spécifiques. J'ai notamment eu le plaisir de retrouver les élu-e-s de Taulignan sur le marché pour faire signer la charte aux habitantes et aux habitants : une belle initiative !

## Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité

Suite à sa publication, **notre rapport sénatorial a été remis en décembre à Elisabeth Moreno**, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, et **Joël Giraud**, secrétaire d'État chargé de la Ruralité.

J'ai souhaité profiter de notre temps d'échanges pour les alerter sur la **nécessité de créer davantage de postes d'intervenantes sociales en gendarmerie** ainsi que des **places d'hébergement** adaptées à la situation des femmes victimes.

Le dépôt d'une proposition de résolution transpartisane, inspirée des conclusions du rapport et dont l'examen aura lieu en février, marque une nouvelle étape dans nos travaux.



Vous pouvez consulter le rapport en ligne <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-060-1-notice.html>

# PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

## Un examen en séance loin des enjeux de santé publique

Loin d'être à la hauteur, ce projet de loi de financement de la Sécurité Sociale esquive les débats sur l'hôpital public et les établissements médico-sociaux, sur les besoins du grand âge et de l'autonomie, sur les retraites ou sur les déserts médicaux.

De rares avancées concernent les services d'aide et d'accompagnement à domicile (tarif plancher) ou la prise en charge de la contraception féminine, mais **ce PLFSS 2022 n'apporte aucune réponse structurelle aux enjeux de santé publique révélés par la crise sanitaire et comme mes collègues du groupe socialiste, écologiste et républicain, je me suis donc prononcée contre son adoption.**

Convaincue qu'il faut partir des besoins en santé des territoires pour construire la politique budgétaire de la santé, **j'ai pour ma part déposé plusieurs amendements visant à encourager la progression des effectifs des établissements de santé**, lutter contre les déserts médicaux, et interpeller sur les potentiels oubliés du Ségur, malheureusement ils ont tous été rejetés.

## Les « oublié.e.s » du Ségur de la santé - IME Fontlaure

Le 24 septembre 2021 à l'Institut Médico-Educatif (IME) de Fontlaure à Aouste-sur-Sye, la présidente de l'association, le directeur et des personnels de cet établissement ont appelé mon attention sur **l'absence de prise en compte de certains personnels et de certains établissements dans les dispositions de revalorisations salariales** annoncées dans le cadre du Ségur de la Santé.

Courant 2021, mes collègues sénateurs du groupe socialiste avaient posé plusieurs Questions au Gouvernement sur les « oublié.e.s » du Ségur. De mon côté, **j'ai sollicité le Ministre des Solidarités et de la Santé par une question écrite**, mais aussi l'ARS Auvergne Rhône Alpes sur la situation de plusieurs établissements drômois dont l'IME de Fontlaure.

Dans le cadre de ce PLFSS 2022, j'ai déposé un amendement demandant au Gouvernement la remise d'un rapport au parlement concernant l'évaluation des mesures de revalorisation salariale du Ségur et la généralisation de leur application.

## Projet de loi de finances: un examen qui tourne court

La majorité sénatoriale a en effet choisi de rejeter la partie recette du projet de loi de finances pour 2022, nous empêchant d'examiner les dépenses, alors même qu'elle avait approuvé l'ensemble des articles qui la composent.

Notre assemblée a ainsi été privée d'une de ses missions phares, pour des raisons politiciennes et non de fond.

### UN REFUS DE PERENNISER LE DISPOSITIF TO-DE

Le TO-DE est un dispositif d'exonération de cotisations qui vise à « compenser » les écarts de coûts de main-d'œuvre avec d'autres pays européens. Très présentes dans la Drôme, les filières fortement dépendantes des coûts de main-d'œuvre redoutent sa non-reconduction qui affecterait fortement leur compétitivité.

**Adoptée en 1<sup>ère</sup> lecture au Sénat, la pérennisation de ce dispositif refusée par le gouvernement au-delà de la fin 2022 a été supprimée par les députés de la majorité.**



Si le Gouvernement a finalement élargi l'application du Ségur de la Santé à des statuts et des types d'établissement qui n'étaient pas concernés jusqu'alors, **je reste déterminée à maintenir la pression pour qu'il n'y ait aucun.e oublié.e du Ségur.**

**Si, avec mes collègues socialistes, nous avons décidé de nous prononcer contre ce budget, c'est parce qu'il ménage une fois de plus les plus riches et les grandes entreprises**, alors même que les dernières études publiées sur le sujet font état de l'inefficacité de la politique du ruissellement et de l'aggravation des inégalités.

# CONGRÈS DES MAIRES ET MAIRES RURAUX : LE BONHEUR DE SE RETROUVER !



Cette année, les rendez-vous habituels des maires et élu-e-s de nos communes drômoises ont pu avoir lieu à nouveau : **quel plaisir de se retrouver enfin !**

Au **Congrès des Maires de la Drôme** à Valence, au Sénat lors d'une visite à l'occasion du Congrès des Maires de France, ou encore à Clansayes pour le **Congrès des Maires Ruraux**, nous avons pu à la fois partager des **moments conviviaux**, et aborder les **sujets de fond** qui tiennent à cœur aux élu-e-s qui font vivre nos territoires grâce à leur **engagement quotidien** : compétence eau, maintien et qualité des services publics de proximité, inflation du prix du foncier, besoin d'aide juridique de l'État, dotation globale de fonctionnement insuffisante, réseau téléphonique et internet, loup, questions d'urbanismes, équité entre territoires urbains et territoires ruraux dans les efforts à fournir pour préserver les terres agricoles...



## ACCOMPAGNER LA FILIÈRE TRUFFICOLE



Le 20 décembre 2021, en tant que Présidente de la section d'études « Cultures traditionnelles et spécialisées » **j'ai accompagné au Ministère de l'Agriculture le Président de la Fédération Française de Trufficulture, Alain Ambialet, qui venait présenter les demandes de la filière.**

Les collaborateurs de cabinet du Ministre, très à l'écoute, ont fait plusieurs propositions relatives au **renouvellement du protocole de développement de la filière** ainsi qu'à la **mise en place d'un groupe de travail sur la trufficulture** au sein du comité spécialisé de France Agrimer.

Ils ont aussi apporté des précisions sur les possibilités existantes d'exonération de l'indemnité compensatoire de défrichement que les trufficulteurs peuvent utiliser en attendant l'introduction d'un texte législatif sur ce point.

## Enseignement agricole : l'urgence d'une transition agro-politique

Mis à mal depuis le début de ce quinquennat, l'enseignement agricole, pépite de nos territoires, mérite d'être soutenu au plus haut niveau de l'État.

**Fort de 45 propositions, notre rapport sénatorial, dévoilé en octobre dernier, appelle à une véritable « transition agro-politique »** afin de redonner une stratégie et des

objectifs clairs à l'enseignement agricole, d'autant plus indispensable dans un contexte de renouvellement des générations et de transition écologique.



Pour le consulter en ligne

<http://www.senat.fr/rap/r20-874/r20-874.html>

## SUR LE TERRAIN

De septembre à décembre, nous avons presque pu reprendre un rythme normal, avec des inaugurations et des cérémonies régulièrement : autant d'occasions de saluer le travail des élu-e-s de toutes celles et tous ceux qui font vivre nos territoires, et de se retrouver pour échanger.

### 1. Hommage à Pierre Simonet à Montbrison sur Lez

#### INAUGURATIONS

2. Mairie de Moras en Valloire
3. Bibliothèque Rodolphe Pesce à Valence
4. Maison des Huiles d'Olive et Olives de France à Nyons
5. École Gisèle Halimi à St Vallier
6. Traverse du village et logement communal à Montjoux
7. Espace culturel à Roussas
8. Four banal à Solérieux
9. 8<sup>ème</sup> Salon Tech&Bio

#### TOURNÉES

10. Vallée de la Drôme à Chabrillan
11. Grignan/Dieulefit à Valaurie



### collaborateurs parlementaires



**Athénaïs  
KOUIDRI**  
VINSOBRES



**Stéphane  
LEVY-VALENSI**  
VINSOBRES



**Estelle  
NAUD**  
PARIS



**PERMANENCE PARLEMENTAIRE**  
19 traverse Soutoviale  
26110 VINSOBRES  
Tél. 04 75 26 82 81

**SÉNAT-PALAIS DU LUXEMBOURG**  
15, rue de Vaugirard  
75291 PARIS Cedex 06  
Tél. 01 42 34 20 58

Responsable de publication : Marie-Pierre Monier  
Rédaction : Estelle Naud, Stéphane Levy-Valensi et Athénaïs Kouidri  
Photos : © Sénat  
Numéro ISSN : en cours / Dépôt légal : février 2022  
Design graphique et Impression : Agnès Aubert  
Diffusion : 2 000 exemplaires / Papier certifié PEFC

mp.monier@senat.fr | www.senat.fr | Marie Pierre Monier